

STOP AUX ABUS Dégradation alarmante des conditions de travail dans le secteur financier



Le syndicat Banques et Assurances de l'OGBL dénonce une croissance alarmante des difficultés des salariés du secteur financier sur leur lieu de travail.

Les représentants OGBL du personnel du secteur financier mettent en cause la surcharge de travail et la flexibilisation des horaires de travail des salariés.

En effet, les entreprises demandent un accroissement constant de la productivité, sans augmenter les effectifs et sans aucune contre partie salariale.

Pire encore, les entreprises continuent de licencier, individuellement et collectivement, du fait de la pression constante des actionnaires pour augmenter les bénéfices et réduire les coûts du « personnel ».

SOMMAIRE

Stop aux abus sur la place financière L'OGBL/SBA dénonce la dégradation des conditions de travail des salariés	2
Zoom sur la place financière	2
Dernières actualités	3
Convention Collective CETREL: Reprise des négociations	4
Enquête sur les emplois dans les banques par UNI Europa Finance	5
La Rubrique des Frontaliers	6
En bref, ce que vous devez savoir ...	6
Pourquoi l'OGBL rejette la réforme des pensions	7
! Last Minute ! Last Minute ! Lancement de l'application OGBL pour Smartphones	7

Dans un tel contexte, les salariés ont de plus en plus de difficultés à concilier vie professionnelle et vie privée ; trop souvent, le stress permanent et la surcharge de travail quotidienne finissent par engendrer des problèmes de santé chez ces travailleurs et à terme, des maladies professionnelles (burn out, dépression, perte de confiance en soi, etc.)

Les salariés victimes de licenciements, pour la plupart abusifs et injustifiés, n'ont alors pour la plupart que deux alternatives : trouver un nouvel emploi dans une autre banque, ou bien se diriger vers d'autres entreprises du secteur financier souvent, avec une forte baisse de salaire à la clé et une remise à zéro de leurs acquis et ancienneté.

(suite page 2)

CITATION DU MOIS

«La finance fait ses règles, changeons les règles!»
Finance Watch

Pourtant, au 31.12.2011, la somme des résultats nets des banques atteint 2 828 mios EUR (source CSSF), retrouvant ainsi leurs bénéfices d'avant-crise.

Malheureusement, les groupes bancaires ne se satisfont plus des bons résultats les comparant encore aux années 2006 et 2007, à l'époque où la spéculation des marchés battait son plein.

Dans cette logique de capitalisme, les patrons préconisent des réductions de coût afin d'augmenter leurs bénéfices. Bénéfices destinés bien entendu aux actionnaires sans aucune redistribution aux salariés.

Le syndicat Banques et Assurances de l'OGBL a intensifié de manière considérable depuis 2008 sa présence dans les entreprises du secteur financier et entreprend des actions pour faire cesser cette dégradation des conditions de travail des salariés du secteur financier.

Dans toutes les entreprises où il est représenté, l'OGBL/SBA met à disposition de ses représentants du personnel un parcours de formation adapté, de nombreux supports au travail syndical, des personnes de contact spécialisées dans les domaines du droit du travail et droit social. De plus, les délégués du personnel OGBL peuvent compter sur le soutien d'un syndicat d'envergure nationale.

Ce soutien leur confère une grande efficacité d'action dans la défense d'intérêts qui ne sont pas ou pas encore pris en compte par une convention collective de travail.

Fort de cette représentativité, le syndicat Banques et Assurances de l'OGBL s'oppose et continuera de s'opposer à tous les patrons qui soutiennent et contribuent à la dégradation des conditions de travail des salariés du secteur financier.

DITES STOP AUX ABUS AVEC L'OGBL/SBA!

ZOOM SUR LA PLACE FINANCIÈRE DE LUXEMBOURG

L'OGBL/SBA DOIT FAIRE FACE À UNE RECRUESCENCE DE PROBLÈMES DANS LE SECTEUR FINANCIER

De nombreuses entreprises contournent la Loi, procèdent à des licenciements individuels et collectifs pour cause de réductions de coûts, manipulent les contrats de travail des salariés, ou bien encore opèrent des changements organisationnels et structurels de leurs entreprises et de leurs statuts, via des démantèlements et / ou transferts des activités, outsourcing, vente et/ou mise en société ... sans oublier les plans sociaux à moindre coût (derniers en date: HSH Nordbank, Lombard Assurances).

Tous ces procédés visent seulement à augmenter les bénéfices des sociétés, sans aucune considération pour les salariés.

A titre d'exemples non exhaustifs: Banque Rothschild, HSBC, Clearstream, Skandinaviska Enskilda Banken, UBS, BIL, BBH, RBC IS, Temenos - Odyssey, Cetrel, Credit Suisse, Citibank, State Street, Fideuram Bank, IQ Solutions, Nordeutsche Landesbank ...

DERNIÈRES ACTUALITÉS

CONTROLES MEDICAUX A OUTRANCE A LA BANQUE INTERNATIONALE DE LUXEMBOURG

Le Syndicat Banques et Assurances de l'OGBL a été témoin ces dernières semaines du comportement abusif de la direction des ressources humaines de la BIL envers un de ses salariés en incapacité de travail. Ce salarié, victime d'un burn-out suite à une surcharge de travail endurée depuis plus d'un an, a bien respecté la procédure à suivre dans le cadre d'une incapacité de travail, en informant la Direction de ses absences, certificats médicaux à l'appui. La BIL, suspicieuse, a exigé que son salarié se soumette à pas moins de quatre contrôles médicaux externes chez quatre médecins généralistes, en moins d'un mois!



Le salarié s'est rendu à ces contrôles médicaux et a été finalement déclaré inapte au travail. L'OGBL/SBA s'inquiète de l'acharnement de la BIL à mettre en doute les certificats médicaux des médecins et de la pression exercée sur ses salariés malades.

Jusqu'à quel point la santé des salariés de BIL doit-elle se dégrader pour que cessent ces pratiques excessives?

S'il est vrai que la loi confère à l'employeur un droit de contrôle médical de ses employés, l'acharnement de la BIL est inacceptable pour les représentants OGBL du personnel et pour le Syndicat Banques et Assurances de l'OGBL, qui mettront tout en œuvre pour que de tels abus ne se reproduisent plus à l'avenir dans les établissements de la place financière.

BANQUE DEGROOF SCANDALISE L'OGBL: Une employée en reclassement interne licenciée

Une employée de Banque Degroof bénéficiant depuis 3 ans d'un poste à horaires aménagés dans le cadre d'un reclassement interne prononcé à la suite de problèmes de santé, s'est faite subitement licenciée avec préavis, courant octobre.

Etant donné que la direction de Banque Degroof connaissait les capacités réduites de sa salariée; il est inadmissible que cet employeur prononce un licenciement au motif que la salariée perturbe le fonctionnement du service!

Combien d'autres salariés en capacité de travail réduite seront encore licenciés chez Banque Degroof? L'OGBL / SBA dénonce ces pratiques et mènera toutes les actions nécessaires pour défendre les droits des salariés à des conditions de travail adaptées à leur état de santé ainsi qu'au maintien de leur emploi.

HSBC INVENTE LE MULTI-FLEXI-CONTRAT POUR SES SALARIES

HSBC compte 6 entités à Luxembourg qui couvrent diverses activités bancaires ; chacune de ces entités a sa propre culture d'entreprise et conditions de travail.

Depuis mai 2012, une partie des salariés se sont vu proposer un avenant à leur contrat de travail.

Cet avenant reprend, en qualité d'employeurs, les 6 entités de HSBC à Luxembourg.

Cette modification du contrat de travail ne détermine pas précisément les conditions de travail dans chaque entité, tel que prévu par la loi.

Cela signifie pour le salarié une flexibilisation maximale avec pour conséquence d'être ballotté d'une société à l'autre au bon vouloir de la direction de HSBC.

Est-ce un moyen détourné pour HSBC de réduire ses effectifs ou de démotiver ses salariés ?

L'OGBL/SBA dénonce cette gestion malsaine du personnel. Le front syndical est intervenu, au sein de l'entreprise, au niveau de l'ITM et continuera de mettre tout en œuvre pour stopper ce processus visant à précariser l'emploi des salariés de HSBC.

PSYCHOSE CHEZ CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

La fin de ce mois d'octobre a été très pénible pour les salariés de CREDIT SUISSE (Luxembourg) S.A.

La direction suisse de la banque a décidé de réduire les coûts en sabrant dans les effectifs et de licencier cinq de ses collaborateurs. Les salariés ne comprennent pas car de bons résultats leur avaient été annoncés.

La communication au personnel a été lamentable et l'OGBL/SBA n'a pas de représentants OGBL dans la banque.

Au lieu d'informer d'abord l'ensemble du personnel de la situation de la banque et des réductions de coûts envisagées, de réunir les cinq salariés à licencier afin de les informer de leur licenciement probable, la direction de CREDIT SUISSE a appelé un à un les salariés sur une période de deux jours.

Il n'est pas difficile d'imaginer l'état de stress de l'ensemble du personnel qui ont vu partir leurs collègues l'un après l'autre et qui redoutent, désormais, d'être licenciés à leur tour par la direction.

L'OGBL/SBA condamne ce manque de respect envers les salariés et la terreur psychologique qui en est la conséquence, le licenciement étant une épreuve suffisamment déstabilisante pour les salariés.

La Direction de CREDIT SUISSE aurait-elle planifiée la démotivation de son personnel?

CONVENTION COLLECTIVE CETREL

Reprise des négociations devant l'Office national de conciliation

Après un blocage des négociations depuis le 25 mai dernier, les partenaires sociaux se sont réunis devant l'Office national de conciliation le 27 septembre 2012. La direction de Cetrel avait jusque là une attitude inflexible en refusant non seulement les revendications des syndicats, mais en attaquant les acquis de la convention collective.

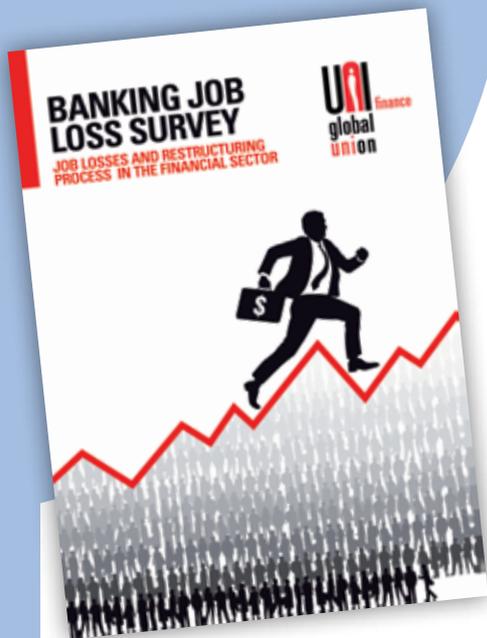
La direction préconise des mesures visant à abolir les avantages de la convention collective notamment les jours de repos, une partie de la prime de vacances et les majorations pour heures supplémentaires afin de revenir au niveau strictement légal. Elle refuse également toute augmentation salariale.

L'OGBL/SBA et les autres syndicats ont fermement maintenu leurs revendications malgré les mauvaises prévisions budgétaires présentées à dessein par la direction de Cetrel. La société est en pleine mutation et le groupe suisse Six Group réalise des investissements importants afin d'en faire une entreprise de pointe dans son secteur. En préconisant des réductions de coûts, la direction veut faire supporter aux salariés une partie des charges résultant de cette mutation.

L'OGBL/SBA, au vu des résultats de Cetrel a démontré que la direction se trompe de cible et que les économies devront être réalisées sur d'autres postes que les charges de personnel. Les exigences de la direction sont inacceptables d'autant plus que les salariés sont confrontés à une surcharge de travail importante. Une dégradation de la convention collective serait démotivante et injustifiée.

Les parties ont repris les négociations depuis le 16 octobre, sans résultat.

L'Office national de conciliation a été à nouveau saisi. L'OGBL/SBA veut obtenir l'amélioration de cette convention collective pour les salariés de Cetrel.



UNI EUROPA FINANCE Enquête sur les emplois dans les banques

Uni Finance est le réseau international des employés de la banque et de l'assurance avec 237 syndicats et 3 millions de salariés à travers le monde.

Sur une population active de > 350 000 personnes (source BCL); le Luxembourg compte environ 26 600 employés dans le secteur des banques et assurances, soit > 44 000 salariés en incluant les sociétés de gestion et professionnels du secteur financier (PSF) (sources BCL et CSSF).

Le secteur financier produit plus de 30% du PIB du secteur marchand du Grand Duché de Luxembourg.

Uni et son réseau de membres syndicaux, dont le Syndicat Banques et Assurances de l'OGBL à Luxembourg, travaillent ensemble dans différents pays pour élaborer des accords collectifs avec les entreprises, sauver des emplois,

partager les bénéfices et augmenter la motivation du personnel.

Au début de l'année 2012, l'UNI Global Union Finance a coordonné une enquête sur les suppressions d'emplois et la restructuration dans le secteur financier dans le monde.

L'UNI Global Union Finance dresse les principales tendances et résultats de cette enquête et tire la sonnette d'alarme dans le secteur financier.

Dans les 14 principales banques qui emploient près de 3 millions de travailleurs, plus de 121 000 personnes ont ou sont sur le point de perdre leur emploi. Au total, plus de 300 000 emplois ont été perdus dans le secteur financier de 18 pays.

Dans le même temps, ces mêmes banques ont réalisé en 2011 des bénéfices de l'ordre de 4 à 40 milliards de dollars!

A Luxembourg, les pertes d'emploi recensées au cours de la période couverte par l'enquête de l'UNI, proviennent surtout de grands établissements comme Kredit Bank, Dexia, UBS, sans oublier les faillites de 3 banques islandaises (Kaupthing, Glitnir et Landesbanki).

Mais la crise financière n'a pas seulement eu un impact négatif sur le nombre d'emplois; l'enquête de l'UNI a recensé notamment une détérioration des conditions de travail des employés et la délocalisation de nombreux emplois vers les pays où les coûts salariaux sont plus bas.

Cette enquête démontre aussi que les attentes des banques sont surréalistes, en visant des taux de rendement de plus de 15% tout en supprimant des milliers d'emplois pour maximiser ces profits.

La culture bancaire doit changer. UNI Finance encourage les employés des banques à devenir des agents du changement et à se solidariser afin de faire changer les banques de l'intérieur.

A Luxembourg, l'appui d'un syndicat fort et bénéficiant d'une représentativité nationale tel que l'OGBL/SBA sera déterminant pour aider les représentants du personnel à défendre les droits des salariés du secteur financier et le maintien de leurs emplois.

Retrouvez tous les résultats de cette enquête sur notre site www.sba.lu et www.uniglobalunion.org!



Aides financières pour enfants de frontaliers poursuivant des études supérieures

Dans un arrêt du 14 juin 2012, la Cour de justice européenne, dans une affaire «Commission européenne contre Royaume des Pays-Bas», a confirmé qu'une aide au financement des études supérieures d'enfants de travailleurs frontaliers est à considérer comme un avantage social qui leur est dû sans qu'une condition de résidence ne puisse leur être imposée.

Il y a de fortes chances pour que la Commission européenne se base sur cet arrêt dans le cas de la plainte que l'OGBL a porté contre le Grand-Duché de Luxembourg pour avoir violé plusieurs dispositions du droit communautaire, en excluant les étudiants non-résidents, enfants de frontaliers travaillant au Luxembourg, du bénéfice des allocations familiales et du boni pour enfants, ainsi que de l'aide financière de l'Etat pour études supérieures.

L'OGBL demande à nouveau et avec insistance au gouvernement de terminer cette bataille juridique coûteuse pour le contribuable et de rechercher une solution politique négociée avec tous les syndicats qui se sont opposées à la loi du 26 juillet 2010 et qui jouissent au Luxembourg de la représentativité nationale.

En attendant une réponse du gouvernement, l'OGBL s'adressera à nouveau au Parlement européen pour faire le point sur l'évolution de la position de cette instance sur ce sujet.

Enfin, l'OGBL recommande à tous les enfants de travailleurs frontaliers qui poursuivent des études supérieures de continuer à faire une demande d'aide chaque semestre auprès du Cedies. Le formulaire de demande se trouve sur le site internet de l'OGBL sous http://www.ogbl.lu/Formulaire_demande_Cedies.pdf.

Quelques chiffres sur l'emploi au Luxembourg

Emploi salarié:	> 360 000
Salarié Résidents:	>200 000
Salariés Non-résidents (Frontaliers):	> 158 000
Taux de chômage au Luxembourg à mai 2012:	6,2 %
Taux de chômage Luxembourg désaisonnalisé Eurostat:	> 6.1%
Taux de chômage en Lorraine:	> 10 %
Taux de chômage en Wallonie:	> 16.5 %



EN BREF, CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR ...

NOUVEL INDEX: + 2,5% sur nos salaires et pensions depuis le 1er octobre 2012, enfin!

En janvier dernier, le Parlement luxembourgeois avait voté le report à octobre de l'indexation qui aurait du intervenir dès le mois de mars, entraînant une perte considérable de notre pouvoir d'achat.

En effet, lorsque l'indice des prix à la consommation augmente de 2,5 % au cours du semestre précédent, une tranche indiciaire de l'échelle mobile des salaires est en principe déclenchée adaptant les salaires et traitements dans les mêmes proportions.

Pour 2013 et 2014 et suite au vote du Parlement, l'indexation interviendra à nouveau douze mois après la période précédente, soit au plus tôt au mois d'octobre prochain.

Le nouveau taux au 1er octobre 2012 s'élève à 756,27.

Vous pouvez évaluer votre perte financière en consultant le site www.ogbl.lu, «calculatrice» dans le moteur de recherche.



L'OGBL REJETTE LA RÉFORME DU SYSTÈME D'ASSURANCE PENSION PROJÉTÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Le projet de réforme des pensions peut et doit être révisé. Pour appuyer nos revendications, plus de 2500 personnes ont participé à la manifestation organisée par l'OGBL le 16 octobre, devant la Chambre des Députés à Luxembourg-ville.

Pour rappel, le Gouvernement veut supprimer l'ajustement des pensions à l'évolution des salaires dû le 1er janvier 2013 (1,5%) L'ajustement est une mise à niveau des pensions par rapport à l'évolution du niveau moyen des salaires et traitements réels.

Le parlement projette également de supprimer à moyen terme la prime de fin d'année (environ 700 euro pour 40 années d'assurance).

Pire encore, la réforme des pensions, dans sa forme actuelle, imposerait aux salariés actuellement en poste, soit de travailler plus longtemps (jusqu'à 3 années de travail en plus et sans prise en compte des problèmes de santé ni de la pénibilité du travail, postes de nuits,), soit d'accepter une réduction de leur pension pouvant atteindre 15%.

Des alternatives à cette réforme existent, l'OGBL a soumis au ministre compétent des revendications et propositions visant à améliorer ce projet de loi. Une entrevue urgente a été demandée aux ministres de la Santé et du Travail par l'OGBL.

! LAST MINUTE ! LAST MINUTE !

Lancement de l'application OGBL pour Smartphone

L'application OGBL est maintenant disponible gratuitement sur App Store et Google Play.

L'app OGBL permet de retrouver sur son Smartphone les actualités de l'OGBL, les communiqués de presse, les actions en cours, l'agenda, des photos et vidéos, mais aussi une rubrique «A savoir» contenant une mine d'informations utiles pour tous les salariés travaillant au Luxembourg. **Retrouvez toutes les informations de votre syndicat sur www.sba.lu!**





OGB·L

La force sociale au service du salarié



www.ogbl.lu



SBA

Syndicat Banques et Assurances

146, boulevard de la Pétrusse
B.P. 2031
L-1020 Luxembourg

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi de 08h30 à 17h00

Phone +352 26 49 69 0
Fax +352 26 49 69 433
Courriel sba@ogbl.lu

www.sba.lu